

Procédure – Gestion du téléversement tardif (examen à faible impact)

Il est de la responsabilité de l'étudiant de téléverser son EFI avant la date et heure limite (23h59). À noter que les équipes administratives ne sont plus disponibles après 15h pour aider en cas de souci technique (ex: téléchargement ou téléversement). Les retards ne sont pas acceptés et entraînent la note zéro.

- 1. L'étudiant a-t-il téléversé l'examen à temps ?**
 - Oui** → Examen accepté.
 - Non** → Aller à l'étape 2.
- 2. L'étudiant a-t-il avisé avant l'heure limite et fournit une raison (a écrit soit à la TGDE, soit à l'adresse examsoft@med.umontreal.ca)?**
 - Oui** → Aller à l'étape 3.
 - Non** → Attribuer 0.
- 3. La raison évoquée concerne-t-elle un problème de Wi-Fi ou d'internet ou de connexion personnelle ?**
 - Oui** → Aucune exception. Attribuer 0.
 - Non** → Aller à l'étape 4.
- 4. La raison évoquée concerne-t-elle un problème avec ExamSoft?**
 - Oui** → Aller à l'étape 5.
 - Non** → Attribuer zéro
- 5. L'étudiant fournit-il une preuve qu'il a tenté de téléverser à temps ET que ExamSoft ne fonctionnait pas ?**

Preuves acceptables :

 - Captures d'écran ou courriel d'erreur ExamSoft datées
 - Courriel envoyé à ExamSoft au moment du problème
 - Code d'erreur ou message système
 - Journal de téléversement (le cas échéant)
 - Oui** → Exception accordée. Examensoft ouvert pour téléversement accepté sans pénalité
 - Non** → Attribuer 0.

6. S'il persiste un doute, les logs seront examinés.

Important:

Lorsque l'EFI est bien téléversé, vous recevez une confirmation d'examsoft quasi immédiate par courriel à cet effet. Si nous ne recevez pas la confirmation, c'est que l'EFI n'est pas téléversé. Tout étudiant éprouvant une difficulté à téléverser son EFI doit en aviser examsoft@med.umontreal.ca ou la TGDE **avant** la date et heure limite de téléversement et avoir les preuves des difficultés rencontrées (voir preuves acceptables ci-haut). Un étudiant avisant de la difficulté après l'heure limite ou sans preuve obtiendra la note zéro.

Un étudiant n'ayant pas téléversé son EFI dans le temps requis ne pourra pas obtenir la rétroaction sur l'examen.